

## Conseil Agriculture et pêche<sup>1</sup>, 14 juillet 2014

**Début:** 10h00  
**Place:** Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles  
**Président:** **Maurizio MARTINA**, Ministre des politiques agricoles, alimentaires et forestières

Les points suivants seront examinés lors de cette session:

- **Programme de travail de la présidence** (*en session publique<sup>2</sup>*)  
*Présentation par la présidence*

### AGRICULTURE

- **Agriculture biologique** (*en session publique*)  
*Débat d'orientation*
- **Avenir du secteur laitier**  
*Adoption de conclusions du Conseil*

### PÊCHE

- **Communication sur les possibilités de pêche pour 2015** (*en session publique*)  
*Présentation par la Commission*  
*Échange de vues*

### Divers

- Fraudes et contrôles alimentaires
- Accords de partenariat dans le secteur de la pêche avec le Maroc et la Mauritanie

\* \* \*

### Les débats publics / délibérations publics<sup>2</sup>:

La liste des points pour un débat public sera disponible sur la page [Open Sessions](#) du site-web du Conseil.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> 3328ème session du Conseil de l'Union européenne.

<sup>2</sup> Le Conseil siège en public lorsqu'il délibère ou vote sur des actes législatifs. La première délibération du Conseil sur des propositions non législatives importantes relatives à l'adoption de normes juridiquement obligatoires est également publique. Le Conseil tient régulièrement des débats publics sur des questions importantes touchant aux intérêts de l'Union et de ses citoyens, ainsi que sur les programmes du Conseil et de la Commission.

**Conférence de presse:**

- lundi 14 juillet - après la réunion (+/-18h30)

\* \* \*

*Les événements publics et conférences de presse par transmission vidéo: <http://video.consilium.europa.eu/>*

*L'accès à la transmission vidéo, téléchargeable en format "broadcast" (MPEG 4): [www.eucouncil.tv](http://www.eucouncil.tv)*

*Des photos de l'évènement seront disponibles en haute résolution dans notre photothèque sur [www.consilium.europa.eu/photo](http://www.consilium.europa.eu/photo).*

